

EMC2

*Société coopérative agricole à capital variable
Agréée n° 10989
Siège social à Bras sur Meuse (55100)
775 616 626 RCS Bar-le-Duc*

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

RAPPORT AUX ASSOCIES

**Approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'année 2024/2025 a été marquée par un contexte difficile, tant pour l'activité élevage que pour l'activité machinisme. Les mauvais rendements ainsi qu'une qualité décevante non pas épargné l'activité céréalière. La fluctuation persistante du prix des approvisionnements a accentué les difficultés rencontrées dans l'ensemble de ces secteurs.

L'activité méthanisation, elle, inverse la tendance avec des objectifs de production atteints.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Activité céréales

L'exercice 2024-2025 restera marqué par une campagne particulièrement difficile pour la filière céréalière. EMC2 a enregistré la plus faible collecte de son histoire récente, traduisant à la fois une faiblesse quantitative et une qualité décevante, notamment sur le blé. Cette situation a mis en tension l'ensemble de la filière, confrontée à des revenus très faibles issus de la production végétale.

Activité approvisionnements

L'exercice 2024-2025 s'est déroulé dans un contexte particulièrement tendu pour le secteur agricole. Entre fluctuations persistantes des prix de l'énergie et des matières premières, instabilités géopolitiques, impacts climatiques sur les récoltes et évolutions régulières des réglementations européennes, la sécurisation des approvisionnements est devenue un enjeu stratégique majeur.

L'activité Produits de Santé Végétale a enregistré une progression remarquable, portée notamment par le marché des anti-limaces, qui a atteint 2,02 M€ de chiffre d'affaires pour 375 tonnes vendues, soit une hausse de 75 % par rapport à l'exercice précédent. Cette dynamique illustre la capacité de la coopérative à répondre à des besoins croissants, tout en intégrant une part significative de produits génériques, représentant désormais près de 40 spécialités de la gamme. Ce positionnement renforce la compétitivité sur le long terme.

La campagne a également été marquée par les évolutions réglementaires concernant le flufénacet, dont l'arrêt des autorisations est programmé fin 2025. La coopérative accompagne ses adhérents dans cette transition, en proposant des alternatives et en préparant dès à présent l'adaptation des pratiques.

Activité machinisme

Après deux années marquées par des transformations profondes et des investissements structurants, l'exercice 2024-2025 s'inscrit dans une dynamique de continuité, tout en affrontant un contexte de marché particulièrement difficile.

La baisse de près de 35 % du secteur, liée notamment à la moisson précédente qui a incité de nombreux clients à différer leurs achats, a constitué un défi majeur.

Malgré cette conjoncture, l'activité des ateliers et des pièces a maintenu une dynamique solide sur l'ensemble du groupe. Cette performance confirme l'importance du service de proximité et de l'expertise technique, piliers de la relation de confiance construite avec les clients

EMC2 Elevage

L'exercice a été marqué par un contexte particulièrement difficile pour la filière. Habitué à gérer une décroissance progressive liée à la décapitalisation des cheptels lait et viande, les éleveurs ont été confrontés à une véritable crise dès la fin du mois d'août, avec l'apparition de la FCO sérotype 3. Cette situation a fortement impacté les élevages bovins et ovins, et ses effets se font encore sentir aujourd'hui.

Activité méthanisation

L'exercice 2024-2025 a confirmé la solidité et la régularité de l'activité méthanisation du groupe EMC2. Les unités de Landres et de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle) ont atteint, voire dépassé, leurs objectifs de production, avec plus de 3,3 millions de m³ de gaz vert injectés dans le réseau de distribution. Cette production locale couvre l'équivalent de la consommation annuelle de près de 2 500 foyers, contribuant directement à la transition énergétique du territoire.

1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La collecte à venir s'annonce plus favorable en termes de qualité et de quantité.

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement post-clôture.

1.4 Activité en matière de recherche et développement

La coopérative a concentré ses efforts en termes de recherche et développement à travers ses participations dans ARD et CRD.

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

C4M

Le chiffre d'affaires de C4M a baissé de 17,3 M€ pour s'établir à 35,8 M€.

Son résultat au 30.06.25 s'établit à -2,5 M€ contre 120 K€ l'exercice précédent.

AGRINOVE

Le chiffre d'affaires d'Agrinove a baissé de 5 M€ pour s'établir à 29,8 M€.

Son résultat au 30.06.25 s'établit à -3,4 M€ contre -2,9 M€ l'exercice précédent.

MARTIN

Le chiffre d'affaires de MARTIN a augmenté de 1 M€ pour s'établir à 5,1 M€.

Son résultat au 30.06.25 s'élève à 344,5 K€ contre -274,8 K€ l'exercice précédent.

SOPLAN

SOPLAN enregistre un chiffre d'affaires de 8,3 M€ sur l'exercice 2024-2025, en baisse de 634 K€ par rapport à l'exercice précédent. Son résultat est de -112,6 K€ contre -98,5 K€ au 30.06.24.

NATURE ET PLEIN AIR

L'exercice 2024-2025 de NATURE ET PLEIN AIR est marqué par une légère baisse de 2% du CA par rapport à l'année précédente avec 20,4 M€ contre 20,9 M€ au 30.06.24. Son résultat négatif au 30.06.25 est de -297 K€ contre -311 K€ l'exercice précédent.

SABEST

L'exercice 2024-2025 se caractérise par une augmentation du chiffre d'affaires de 43,5 M€ à 53,4 M€, soit une baisse de 22,72%. Le résultat de SABEST augmente pour passer de 166 K€ au 30.06.2024 à 217 K€ au 30.06.2025.

EMC2 TRANSPORTS

La SAS Transport enregistre un résultat de 38 K€, avec une augmentation par rapport à l'année 2023-2024 de 22 K€. Son chiffre d'affaires baisse légèrement pour atteindre 9,5 M€ contre 10 M€ au 30.06.24.

MOSAIC

Le chiffre d'affaires de MOSAIC baisse de 13% et atteint les 69,9 M€ au cours de l'exercice clos. Son résultat est de 271,2 K€ contre 110,7 K€ au 30.06.24.

SEVE 2000

Le chiffre d'affaires de SEVE 2000 au 30.06.25 atteint 7,6 M€ en légère baisse de 17 K€ par rapport à l'exercice précédent. Son résultat baisse à -387 K€ contre -290 K€ au 30.06.24.

GRAILLOT

Le chiffre d'affaires de GRAILLOT a baissé de 1,3 M€ pour s'établir à 11,5 M€. Son résultat au 30.06.25 s'établit à -356 K€ contre 55 K€ l'exercice précédent.

MARVILLOIS

Le chiffre d'affaires du Marvillois s'élève à 5,5 M€ contre 5 M€ au 30.06.24. Son résultat au 30.06.2025 est de -242 K€ contre -490 K€ sur l'exercice précédent.

HOLDING MARVILLOIS

Le résultat de la HOLDING MARVILLOIS&CO s'établit à -17,3 K€ contre -23,5 K€ au 30.06.2024.

EMC2 INVESTISSEMENTS

Le résultat de EMC2 INVESTISSEMENTS enregistre une perte de 2,4 M€ contre un bénéfice de 34,4 K€ au titre de l'exercice précédent.

2.2 Prises de participation ou prises de contrôle

Acquisition de 27,12% des parts sociales de la SAS AGRINOVE le 30.06.2025, permettant à EMC2 de détenir l'intégralité du capital.

Création de la société Méthaservisse, détenue à 51% par EMC2.

2.3 Cessions de participation

Néant

2.4 Opérations d'attributions d'actions ou d'options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société

Néant

3. RESULTATS - AFFECTATION

3.1 Synthèse des résultats

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 dont une synthèse figure ci-après.

Il est précisé que :

- (i) ces comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur ;
- (ii) les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

3.1.1 BILAN AU 30 JUIN 2025

Les comptes sociaux sont présentés d'après les règles et méthodes comptables en vigueur applicables aux coopératives agricoles (application du règlement ANC n°2021-01 du 7 mai 2021).

3.1.2 A l'actif

Le total de l'actif immobilisé s'élève à 312 M€ en valeur brute et à 110,7 M€ en valeur nette. Il comprend les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant brut de 235,5 M€ et une valeur nette de 43,6 M€. Les immobilisations financières s'élèvent à 67,2 M€ contre 70,1 M€ en valeur nette au 30.06.2024. Le stock au 30.06.25 baisse de 3,1 M€ à 53,4 M€.

3.1.3 Au passif

Les capitaux propres de la coopérative s'élèvent à 137 M€ et s'articulent de la manière suivante :

▪ capital social	23,03 M€ en hausse de 697 K€
▪ réserves & subventions	113 M€
▪ résultat net	1,2 M€

Le montant des provisions pour risques et charges s'établit à 4 M€. Ainsi le total des fonds propres et provisions pour risques et charges de la coopérative s'élèvent à 141,2 M€.

Les emprunts à moyen et long terme pour 36,8 millions d'euros, augmentent de 166K€ par rapport à l'année précédente.

Les dettes court terme et autres dettes de la coopérative s'élèvent à 166,6 M€ contre 187,6 M€ à la fin de l'année précédente.

3.1.4 COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2025

Le chiffre d'affaires s'établit à 444 M€, en baisse de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent avec une baisse de 8% sur l'approvisionnement, de 11% sur les céréales, de 20% sur le machinisme et une augmentation de 1% du chiffre d'affaires de l'élevage.

3.1.5 Les postes de charges

Les charges externes apparaissent pour 33 M€ en hausse de 3,3 M€ au cours de l'exercice.

Les impôts et taxes sont stables à 1 M€.

Les frais de personnel, s'élevant 26,2 M€, augmentent de 2% au 30.06.2025.

La dotation aux amortissements est stable à 7 M€.

Compte tenu des évolutions présentées ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à 3,4 M€.

Le résultat financier fait apparaître un résultat en baisse à -1,6 M€.

Le résultat courant s'établit donc à 1,8 M€ contre 2,2 M€ au titre de l'exercice clos le 30.06.2024.

Le résultat exceptionnel dégagé baisse à -0,6 M€ contre 0,1 M€ sur l'exercice précédent.

La balance de l'ensemble des charges et produits présentés ci-dessus permet de dégager un résultat net comptable de 1,2 M€.

3.2 Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de 1.182.624,75 euros comme suit :

Résultat EMC2 30/06/2025			1 182 625
- dont Résultat Associés Coopérateurs			1 965 553
- dont Résultat TNA	-		782 928
10% Réserve Légale			118 262
Réserve compensant les remboursements des parts sociales			-
Dividendes	2,00%	22 477 083	449 542
Intérêts aux Parts	0,50%	22 477 083	112 385
Dividendes PSAP	+2%	2 055 842	41 117
ANC	+2%	4 375 309	87 506
Rémunération du Capital			690 550

4. COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis en application du règlement ANC n° 2020-01.

4.1 Périmètre de consolidation

Au 30 juin 2025, le périmètre de consolidation du groupe EMC2 comprenait les sociétés suivantes :

SOCIETES FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT

- SAS EMC2 INVESTISSEMENTS
- SAS MOSAIC
- SAS NATURE ET PLEIN AIR
- SAS C4M
- SAS EMC2 TRANSPORTS
- SAS SABEST
- SAS SOPLAN
- SAS SEVE 2000
- SAS GRAILLOT
- SAS LE MARVILLOIS
- HOLDING MARVILLOIS&CO
- SCI LA MONTMEDIENNE
- SICA CER'EST
- SAS MARTIN
- SAS AGRINOVE

- SCI CORMAT
- SAS XA LOGISTIQUE

SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

- SICA AZOLOR

MOUVEMENTS DE PERIMETRE

-

4.2 Faits marquants

Acquisition de 27,12% des parts sociales de la SAS AGRINOVE le 30.06.2025, permettant à EMC2 de détenir l'intégralité du capital.

4.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

-

4.4 Comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, il est présenté ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Compte d'exploitation consolidé

- Produits d'exploitation	663.023 K€
<i>dont chiffre d'affaires net</i>	649.519 K€
- Charges d'exploitation	- 663.929 K€

Résultat d'exploitation	- 906 K€
- Produits sur opérations faites en commun	133 K€
- Résultat financier	- 3.156 K€

Résultat courant avant impôts	- 3.929 K€
- Résultat exceptionnel	- 524 K€
- Impôt sur les bénéfices	- 216 K€

Résultat net des sociétés intégrées	- 4.670 K€
- Quote-part dans les résultats des sociétés ME	173 K€

Résultat net consolidé	- 4.504 K€
-------------------------------	-------------------

5. DELAIS PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs est requise par les dispositions du code de commerce. Nous vous présentons les factures reçues non réglées au 30.06.2025 dont le terme est échu, dans le tableau ci-après, qui a été établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017.

La majorité des factures émises par la coopérative EMC2 ne suivent pas le délai légal, du fait de statut d'exploitant agricole de ses clients qui sont aussi des fournisseurs.

Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1048	72	38	64	184	1406
Montant total des factures concernées TTC	8 660 217,09	632 841,73	70 546,08	87 092,76	845 575,86	10 296 273,52

% Mnt total des achats ttc de l'exercice	4,42%	0,32%	0,04%	0,04%	0,43%	5,25%
% du chiffre d'affaires ttc de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	0	Délais contractuels :				
	0	Délais légaux :				

	Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1239	320	714	245	1966	4485
Montant total des factures concernées TTC	5 887 111,51	16 044 198,02	4 358 429,06	274 822,7	4 389 406,98	30 953 968,27
% Mnt total des achats ttc de l'exercice						
% du chiffre d'affaires ttc de l'exercice	1,84%	5,01%	1,36%	0,09%	1,84%	9,68%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	0	Délais contractuels :				
	0	Délais légaux :				

6. INDEMNITES COMPENSATRICES ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos au 30.06.2024, valablement réunie le 17.01.2025 a fixé à 240.000 €uros le montant de l'allocation globale dans la limite de laquelle des indemnités compensatrices de l'activité consacrée à l'administration pourront être attribuées aux membres du conseil d'administration.

Le conseil a versé un montant de 65€ par demi-journée de vacation à ses membres.

7. BUDGET DE FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'assemblée générale de fixer à 60.000 € le budget nécessaire aux formations des administrateurs de la coopérative.

8. PROPORTIONS DE PARTS SOCIALES DETENUES

La souscription d'une participation des salariés dans le capital social de la coopérative agricole, à ce jour et au titre des associés non coopérateurs, est la suivante :

- Valeur nominale des parts sociales : 15 €uros
- Nombre de parts sociales « associés non coopérateurs » détenues à la clôture de l'exercice : 291.687, soit 4.373.305 €

- 119.464 parts détenues par des salariés de la coopérative ;
- 88.003 parts détenues par un FCPE.

9. REVISION COOPERATIVE

Notre coopérative doit, conformément à l'article L.527-1-2 du Code rural et de la pêche maritime, se soumettre à la mission de Révision « Coopertise » au moins une fois tous les 5 ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de la situation et du fonctionnement de notre coopérative avec les principes et règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents.

Les exercices du 30/06/2016 au 30/06/2020 ont été les derniers exercices contrôlés par la fédération de révision FNR - REVICOOP dans le cadre de cette mission de révision « Coopertise ».

Une nouvelle mission de révision sera ouverte sur le prochaine exercice.

10. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Conformément aux dispositions de l'article L 524-2-1 1er alinéa du Code rural et de la pêche maritime, notre coopérative doit présenter, dans le document joint au présent rapport, les actions menées et les orientations prises par la coopérative, afin de prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

11. LES PRINCIPES ET LES MODALITES DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

11.1 Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la coopérative est composé de 24 membres. La liste des administrateurs est la suivante :

Pour le collège représentant les associés coopérateurs :

Administrateur	Représentant	Date de fin de mandat
GAEC DES PATUREAUX	Mr ROGE Thierry	AGPA 2026
Mr MALINGRE Claude		AGPA 2025
EARL DE CARANUSCA	Mr SCHMITT François	AGPA 2026
GAEC DE MONTFORT	Mr COLIN Jean-Claude	AGPA 2025
GAEC DE LA RUELLETTE	Mme GUICHARD Marie-Claude	AGPA 2027
GAEC DES COURTEILLES	Mr PERGENT Olivier	AGPA 2025
GAEC DE L'ARCHAMP	Mr FLAMMARION Jean-Louis	AGPA 2026
GAEC DU NOYER	Mr GERMAIN Lionel	AGPA 2025
GAEC DE LA COALITION	Mr MANGEOT Jean Charles	AGPA 2025
EARL DES TERRES D'ARGENT	Mr RAUSSIN Laurent	AGPA 2025
GAEC DE BRACHAMPS	Mr BILLON Nicolas	AGPA 2027
EARL DIDIER	Mr DIDIER Bruno	AGPA 2025
SCEA DE L'ARDENNE	Mr GUILLIN Etienne	AGPA 2027
EARL DE LA PREMOLE	Mr RIOTTOT Sébastien	AGPA 2026
SCEA DE MESTRAS	Mr HANNEQUIN Jean-Guillaume	AGPA 2025
EARL DU KANDEL	Mr HERFELD Pierre	AGPA 2026
EARL BADURAUX	Mr BADURAUX Julien	AGPA 2027
GAEC DES CHARRIERES	Mr PETTINI Jérémy	AGPA 2027
EARL DU TIVOLI	Mr ZACHARIAS Pierre	AGPA 2025
Mr MENOUX Loïc		AGPA 2026
EARL SOUS L'ATRE	Mr MANGIN Thomas	AGPA 2027
SCEA REITER	Mr REITER Gérald	AGPA 2027

GAEC DES TAMARIS	Mr BIGARD Quentin	AGPA 2026
------------------	-------------------	-----------

Pour le collège des associés non-coopérateurs :

Administrateur	Représentant	Date de fin de mandat
Mr ARNAL Thierry		AGPA 2027

Les règles du fonctionnement du conseil d'administration sont fixées par le règlement intérieur.

11.2 Fonctionnement du conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni 10 fois.

L'agenda des réunions du conseil d'administration a été le suivant :

Date de la réunion du conseil	Mode de convocation	Lieu de la réunion
13.09.2024	Par messagerie électronique	Siège social
23.10.2024	Par messagerie électronique	Siège social
22.11.2024	Par messagerie électronique	Siège social
11.12.2024	Par messagerie électronique	Siège social
31.01.2025	Par messagerie électronique	Siège social
25.02.2025	Par messagerie électronique	Siège social
21.03.2025	Par messagerie électronique	Siège social
25.04.2025	Par messagerie électronique	Siège social
22.05.2025	Par messagerie électronique	Siège social
04.07.2025	Par messagerie électronique	Siège social

Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués à la réunion du conseil d'administration du 23 octobre 2024 ayant pour objet l'examen et l'arrêt des comptes annuels.

11.3 Conventions règlementées

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40 du code de commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

11.4 Informations des administrateurs

Conformément à l'article 27 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiquées concomitamment à la convocation. Certaines informations, notamment, confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

11.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs.

11.6 Pouvoirs du Président et de Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts.

Les pouvoirs du Directeur ont été fixés lors de la délibération du conseil d'administration en date du 28 février 2020.

Les délégations de pouvoirs au président et au directeur sont renouvelées chaque année, lors du conseil d'administration qui suit l'assemblée générale ordinaire annuelle.

11.7 Participations des associés coopérateurs aux assemblées générales

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées générales sont prévues aux article 34 et suivants des statuts de la coopérative et précisées dans le règlement intérieur de la coopérative.

12. TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	30-juin-21	30-juin-22	30-juin-23	30-juin-24	30-juin-25
Capital en fin d'exercice					
Capital social	20 984 886	21 829 087	21 807 470	22 333 630	23 030 380
Nombre des actions ordinaires existantes	1 398 992	1 455 272	1 453 831	1 488 909	1 535 359
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	400 346 879	485 902 943	549 263 435	480 606 476	444 394 010
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions	11 364 437	8 524 468	9 742 373	5 196 252	9 825 867
Impôts sur les bénéfices	293 094	132 357	311 834	30 490	0
Dotations aux amortissements	5 348 154	5 845 550	6 710 180	6 983 332	7 059 195
Participation des salariés due au titre de l'exercice	111 548	181 901	182 319	23 945	-60
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions (= Résultat net)	4 150 213	4 268 074	2 799 513	2 290 486	1 182 625
Résultat distribué (ristournes, dividendes et intérêts aux parts)	600 400	637 461	858 357	881 038	690 550
Résultat par part sociale					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations et reprises sur amortissements et provisions	7,83	5,64	6,36	3,45	6,50
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions (= Résultat net)	2,97	2,93	1,93	1,54	0,77
Dividende attribué à chaque part sociale	0,43	0,44	0,59	0,59	0,45
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	378	394	405	414	421
Montant de la masse salariale de l'exercice	15 422 785	16 771 861	16 982 836	18 071 091	18 123 263
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	6 619 049	7 226 795	7 268 359	7 634 824	8 027 989

13. INSTALLATIONS CLASSES A RISQUES

Néant

Votre Président vous invite, après que vous ayez pris connaissance des documents qui vous sont soumis, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président du Conseil d'Administration

E MC2

Société coopérative agricole à capital variable
Agréée n° 10 989
Siège social à BRAS SUR MEUSE (55100)
775 616 626 RCS BAR LE DUC

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**


Assemblée générale du 16 janvier 2026**Affectation de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025****TROISIEME RESOLUTION****Dotations des réserves obligatoires**

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de **1.182.625 €**, dont un excédent résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de **1.965.553€** et un déficit résultant des opérations faites avec les tiers de - **782.928 €**, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes pour un montant de :

▪ Réserve pour les opérations avec les tiers non associés	:	0 €
▪ Réserve légale (10% de l'excédent net réalisé avec les associés coopérateurs)	:	118.262 €
▪ Réserve compensant les remboursements des parts sociales	:	0 €

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à **1.064.362 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION**Parts à avantages particuliers**

Compte tenu d'un solde d'excédent s'élevant à **1.064.362 €**, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de verser un dividende aux parts sociales à avantages particuliers libérées et détenues au taux de **2 %**, soit un montant de **41.117 €**.

L'Assemblée Générale décide que les éventuels reliquats provenant du calcul individuel des dividendes aux parts sociales à avantages particuliers seront automatiquement affectés au poste des réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION**Distribution d'un intérêt aux parts sociales**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de servir un intérêt au taux de **0,5 %**, soit un montant de **112.385 €**, aux parts sociales libérées et détenues.

L'Assemblée Générale décide que les éventuels reliquats provenant du calcul individuel des intérêts aux parts sociales seront automatiquement affectés au poste des réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Distribution d'un intérêt aux parts sociales détenues par les associés non coopérateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de servir un intérêt au taux de 2 %, soit un montant de **87.506 €**, aux parts sociales libérées et détenues par les associés non coopérateurs.

L'Assemblée Générale décide que les éventuels reliquats provenant du calcul individuel des intérêts aux parts sociales détenues par les associés non coopérateurs seront automatiquement affectés au poste des réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Distribution de dividendes reçus au titre des participations visées aux articles L.523-5 et L.523-5-1 du code rural et de la pêche maritime

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer une partie des dividendes reçus au titre des participations visées aux articles L.523-5 et L.523-5-1 du code rural et de la pêche maritime pour un montant total de **449.542 €**, soit un dividende de **0,30 €** par part sociale libérée (15 €) détenue à la date de clôture de l'exercice.

Le versement de ce dividende s'effectue sur les parts sociales détenues par tous les associés au jour de la présente assemblée. Il est attribué aux porteurs de parts sociales ayant la qualité d'associé au 30 juin 2025 et est versé aux détenteurs de capital libéré à la date de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide que les éventuels reliquats provenant du calcul individuel des dividendes reçus au titre des participations seront automatiquement affectés au poste des réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Dotation des réserves facultatives

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter en réserve facultative le solde de l'excédent net réparti, soit **373.812 €**.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité.



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Groupe EMC2



Comptes consolidés

au 30 juin 2025

Groupe EMC2
Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Immobilisations incorporelles	1	9 230	7 916
<i>dont ecart d'acquisition</i>	<i>2</i>	<i>8 775</i>	<i>7 435</i>
Immobilisations corporelles	3	63 468	65 500
Immobilisations financières	4	70 951	75 259
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		143 649	148 674
Stocks et en-cours	5	115 781	129 719
Clients et comptes rattachés	6	113 851	110 198
Autres créances et comptes de régularisation	6	33 898	48 055
<i>dont charges constatées d'avance</i>		<i>4 290</i>	<i>1 082</i>
Valeurs mobilières de placement	7	1	57
Disponibilités	7	4 746	12 985
Actif circulant		268 277	301 014
TOTAL DE L'ACTIF		411 926	449 688

Groupe EMC2
Bilan consolidé

PASSIF (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Capital		23 030	22 334
Primes liées au capital			
Ecart de réévaluation			55
Réserves		119 597	115 007
Résultat net (part groupe)		-4 582	4 441
Autres fonds propres		277	311
Capitaux Propres (Part du Groupe)	8	138 322	142 147
Intérêts minoritaires		909	218
Autres fonds propres			
Capitaux propres de l'ensemble		139 232	142 365
Provisions	9	6 539	6 545
Emprunts et dettes financières	10	42 695	41 977
Concours bancaires - instru. financiers passifs	10	125 051	146 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	64 398	69 997
Autres dettes et comptes de régularisation	11	34 011	42 364
<i>dont produits constatés d'avance</i>		<i>2 147</i>	<i>1 151</i>
Dettes		272 695	307 323
TOTAL DU PASSIF		411 926	449 688

Groupe EMC2
Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Produits d'exploitation		663 023	704 938
Chiffre d'affaires	12	649 519	692 207
Autres produits d'exploitation		13 504	12 731
Charges d'exploitation	13	663 929	701 606
Achats et variation de stock		561 981	591 694
Impôts, taxes et versements assimilés		2 602	2 465
Charges de personnel		48 733	46 005
Dotations aux amortissements		19 814	13 764
Autres charges d'exploitation		30 798	47 678
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORT. ET DEP. EA		-906	3 332
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		8	109
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORT. ET DEP. EA		-914	3 224
Produits financiers		6 883	9 609
Charges financières		10 039	8 487
RESULTAT FINANCIER	14	-3 156	1 122
Opérations en commun		133	145
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-3 937	4 491
Produits exceptionnels		399	731
Charges exceptionnelles		923	378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15	-524	353
Impôts sur les bénéfices		216	146
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		-4 678	4 698
Quote-part dans les résultats des sociétés ME		173	-308
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-4 504	4 389
Intérêts minoritaires		77	-51
RESULTAT NET (PART GROUPE)		-4 582	4 441

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 1-Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Frais d'établissement	25	25		
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	7 048	6 593	455	480
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	649	649		
Autres immobilisations incorporelles Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
Ecart d'acquisition	14 645	5 870	8 775	7 435
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 367	13 137	9 230	7 916

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	20 742	12 827	7 916
Augmentations	2 209	310	1 899
Diminutions	584		584
Variations de périmètre			
Ecart de change			
30/06/2025	22 367	13 137	9 230

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 2-Ecarts d'acquisition (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Ecarts d'acquisition positifs				
A Nouveau	13 298	5 862	7 435	4 348
Nouvelle acquisition / Amortissement	1 932	8	1 924	3 087
Cession	584		584	
Ecart de conversion				
TOTAL	14 645	5 870	8 775	7 435

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 3-Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Terrains	12 429	4 732	7 697	6 939
Constructions	200 457	159 390	41 067	41 878
Installations tech, mat et outillages ind.	30 397	23 616	6 782	7 328
Autres immobilisations corporelles	27 256	20 997	6 259	6 139
Immobilisations corporelles en cours	1 613		1 613	3 190
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.	50		50	25
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 203	208 735	63 468	65 500

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	266 442	200 943	65 500
Augmentations	10 252	9 434	818
Diminutions	4 492	1 642	2 850
Variations de périmètre			
Ecart de change			
30/06/2025	272 203	208 735	63 468

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 4-Immobilisations financières (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Titres de participations	59 287	2 837	56 450	57 678
Créances ratt. à des participations conso.	658	-222	880	823
Créances ratt. à des participations non conso.	3		3	3
Autres titres immobilisés	563		563	511
Prêts	16 153	4 189	11 965	11 706
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	1 090		1 090	4 538
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 755	6 804	70 951	75 259

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	81 922	6 663	75 259
Augmentations	13 825	913	27 518
Diminutions	17 992	772	31 826
Variations de périmètre et écarts de change			0
30/06/2025	77 755	6 804	70 951

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 5-Stocks (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025		Dépréciation	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Matières premières	2 529			2 529	5 300
En cours biens	1 220			1 220	1 276
Produits finis	1 037			1 037	1 534
Marchandises	121 734		10 740	110 994	121 608
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	126 521		10 740	115 781	129 719

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 6-Créances (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Dépréciation	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Clients	127 428	13 577	113 851	110 198
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	127 428	13 577	113 851	110 198
Créances sociales	62		62	54
Créances fiscales	5 258		5 258	10 139
Comptes courants débiteurs	6 142	1 349	4 793	10 591
Créances sur cession d'immos	13		13	
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	14 907		14 907	13 573
Instruments financiers dérivés				
Avances et acomptes versé	4 022		4 022	12 082
Capital souscrit appelé non versé	553		553	534
Charges constatées d'avance	4 290		4 290	1 082
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	35 247	1 349	33 898	48 055

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients	113 851	
Créances sociales	62	
Créances fiscales	5 258	
Comptes courants débiteurs	4 793	
Créances sur cession d'immos	13	
Débiteurs divers	14 907	
Instruments financiers dérivés		
Avances et acomptes versés	4 022	
Capital souscrit appelé non versé	553	
Charges constatées d'avance	4 290	
TOTAL CREANCES	147 749	

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 7-Trésorerie nette (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Valeurs mobilières de placement	1	57
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement		
VMP / Actions propres		
Total valeurs mobilières de placement	1	57
Disponibilités	4 671	12 380
Instruments financiers Actif	76	606
Total dispo. et instru. de trésorerie	4 746	12 985
Concours bancaires courants	124 494	144 750
Instruments financiers Passif	558	1 689
Sous-total passif	125 051	146 439
TOTAL TRESORERIE NETTE	-120 304	-133 397

Note 8-Capitaux propres part groupe (en milliers d'euros)

	Capitaux propres consolidés 30 juin 2024	Variation de capital	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat 30 juin 2025	Subventions	Variation de périmètre et % d'intérêts	Autres variations	Capitaux propres consolidés 30 juin 2025
AGRINOVE	-453				-3 449	-4	937		-2 969
AZOLOR	-849				173		0		-675
C4M	57		-326		-2 362		0		-2 632
CEREST	94				49		-11		132
SCI CORMAT	26				24		0		51
EMC2	153 289	697	-881	181	3 230		0	15	156 531
EMC2 INVEST	5 366			666	-1 351		1		4 682
GRAILLOT	-26		-55		-428				-509
HOLD MARVILLOIS & CO	329				-17		0		311
MOSAIC	-1 780		-111		271		0		-1 620
NATURE ET PLEIN AIR	-5 233				-297		0		-5 531
LE MARVILLOIS	-1 463				-279	-22	35		-1 729
LA MONTMEDIENNE SCI	115				-20	-8	0		87
MARTIN	-114		-229		227	0	0		-117
SABEST	227		-126		136		0		237
SEVE 2000	-1 385				-389		0		-1 774
SOPLAN	-6 749				-122		-1		-6 872
EMC2 TRANSPORT	695				38		0		733
XA LOGISTIQUE	0				-16		0		-16
Total	142 147	697	-1 728	847	-4 582	-34	961	15	138 322

Note 9-Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)

	A Nouveau au 30 juin 2024	Mouv. de Périmètre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Autres Variations	Ecart de conversion	Solde au 30 juin 2025
Provisions pour litiges	53		2		27			27
Prov. pour garanties données	659		45		294			410
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques	560		201		228			533
Prov. sur titres MEQ	776			173				602
Total Prov. pour risques	2 047	0	248	173	549			1 573
Prov. pour pensions	4 240	7	713	3	187			4 770
Prov. pour médaille du travail	7	-7						0
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges	251		8	46	17			196
Total Prov. pour charges	4 498	0	722	50	204	0	0	4 966
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 545	0	970	223	753	0	0	6 539

Note 10-Emprunts et dettes (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	42 694	41 977
Emprunts auprès des établissements de crédit CT		
Dettes participations des salariés		
Dettes financières diverses	1	
Dettes financières Crédit-bail		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	42 695	41 977
Concours bancaires courants	124 494	144 750
Instruments financiers Passif	558	1 689
TOTAL CONCOURS BANCAIRES - INSTRU. FINANCIERS PASSIF	167 747	188 416

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 183	22 416	11 017
Emprunts auprès des établissements de crédit CT			
Dettes participations des salariés			
Dettes financières diverses	1		
Dettes financières Crédit-bail			
Total ICNE	78		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	9 263	22 416	11 017
Concours bancaires courants	124 494		
Instruments financiers Passif	558		
TOTAL CONCOURS BANCAIRES - INSTRU. FINANCIERS PASSIF	167 747		

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 11-Autres dettes (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Fournisseurs et comptes rattachés	64 398	69 997
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64 398	69 997
Fournisseurs d'immobilisations	600	2 050
Dettes sociales	12 430	13 159
Dettes fiscales	4 793	5 748
Avances et acomptes reçus	56	14
Comptes courants créditeurs	2 179	9 759
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	11 806	10 485
Produit constatés d'avance	2 147	1 151
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS	34 011	42 364

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	64 398		
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64 398		
Fournisseurs d'immobilisations	600		
Dettes sociales	12 430		
Dettes fiscales	4 793		
Avances et acomptes reçus	56		
Comptes courants créditeurs	2 179		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	11 806		
Produit constatés d'avance	2 147		
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS	34 011		

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 12-Chiffre d'affaires consolidé (en milliers d'euros)

	Valeur au 30 juin 2025	Valeur au 30 juin 2024
Ventes de Produits		
- Locales	63 280	53 061
- A l'export	37	31
Sous Total	63 317	53 092
Ventes de Services		
- Locales	23 862	20 930
- A l'export	227	417
Sous Total	24 089	21 346
Ventes de Marchandises		
- Locales	450 647	484 383
- A l'export	111 467	133 387
Sous Total	562 114	617 769
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	649 519	692 207

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 13-Charges d'exploitation (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Achats matières premières & autres appro.	3 303	29 147
Variation stocks matières premières & aut. appro.	24	-36
Achats de marchandises	520 914	574 100
Variation stocks de marchandises	11 862	-11 516
Achats et variation de stock	536 103	591 694
Impôts, taxes et versements assimilés	2 602	2 465
Impôts, taxes et versements assimilés	2 602	2 465
Rémunération du personnel	34 875	33 153
Charges sociales	13 858	12 818
Participation des salariés	0	34
Charges de personnel	48 733	46 005
Dotations amort. et prov. d'exploit.	19 814	13 764
Dotations aux amortissements	19 814	13 764
Autres charges d'exploitation	4 411	3 635
Achats de sous-traitance	19 902	18 133
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	5 976	2 676
Autres services extérieurs	16 370	13 801
Autres charges externes	10 018	9 433
Autres charges d'exploitation	56 677	47 678
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	663 929	701 606

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 14-Résultat financier (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Total des dividendes	1 820	1 089
Autres produits de participation	40	-2 513
Produits des autres immobilisations financières	144	117
Revenus des autres créances et VMP	3 929	5 804
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	906	
Autres produits financiers	4	201
Reprises sur prov. et amort. financiers	19	4 889
Escomptes obtenus	21	22
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 883	9 609
Dotation aux prov. & amort. financiers	925	66
Intérêts et charges financiers	7 484	8 317
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	1 443	
Escomptes accordés	104	90
Autres charges financières	83	14
TOTAL CHARGES FINANCIERES	10 039	8 487
RESULTAT FINANCIER	-3 156	1 122

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 15-Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Produits exceptionnels sur op. de gestion	114	163
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs	19	
Produits de cession d'éléments d'actifs	147	159
Subventions virées au résultat	74	75
Autres produits exceptionnels	33	0
Reprises de provisions exceptionnelles	12	335
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	399	731
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	736	276
Charges sur exercices antérieurs	17	10
VNC des éléments d'actifs cédés	98	29
Autres charges exceptionnelles	3	0
Dotations de provisions exceptionnelles	68	63
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	923	378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-524	353

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Effectifs

SOCIETES	EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES	TOTAL
AGRINOVE	23	42	6	71
C4M	37	17	18	71
CEREST	1	1	5	7
EMC2	192	110	119	421
EMC2 TRANSPORTS	29	2	2	33
GRAILLOT	17	14	3	34
LE MARVILLOIS	34	6	1	41
MARTIN	11		2	13
MOSAIC	25	10	7	42
NATURE ET PLEIN AIR	119		5	124
SABEST	1		2	3
SEVE 2000	3	2		5
SOPLAN	9	18	3	31
XA LOGISTIQUE	2			2
				898

Engagements financiers

Engagements reçus	(En milliers d'euros)	
Engagements de garantie		32 102
Lignes bancaires + FRANCE AGRIMER	14 000	
Engagements des associés coopérateurs	18 102	
Engagements réciproques		500
Cautions	500	

Engagements donnés	(En milliers d'euros)	
Engagements de garantie		49 371
Cautions données	45 703	
Risques statutaires légaux	3 668	
Financement obtenu sur garantie donnée à FRANCEAGRIMER		14 000
Etat de financement France AGRIMER	14 000	
Engagements financiers		30 000
SWAP, CAP	30 000	

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Tableaux flux trésorerie

	30/06/2025	30/06/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	-4 582	4 441
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	77	-51
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	-173	308
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	11 637	9 401
Reprises des Amortissements et provisions	-810	-7 160
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	-49	-129
Impôts différés		
Subventions virées au résultat	-74	-75
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 026	6 735
Variation des frais financiers	4	3
Variation nette exploitation	17 985	-7 937
Var° de stock	13 938	-13 317
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	10 652	16 954
Var° des Dettes d'exploit°	-6 605	-11 574
Variation nette hors exploitation	-4 614	-16 339
Var° des créances hors exploitation	3 836	5 483
Var° des dettes hors exploitation	-6 238	-23 498
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	-2 213	1 676
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	13 375	-24 272
Flux net de trésorerie généré par l'activité	19 401	-17 537
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-277	-364
Décaisst / acquisition immos corporelles	-9 560	-9 983
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	134	154
Subventions d'investissement encaissés		49
Décaisst / acquisition immos financières	-28 431	-1 671
Encaisst / cession immos financières	31 311	76
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	378	-2 544
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 445	-14 283
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	491	539
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-881	-844
Dividendes versés aux minoritaires	-187	-227
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	10 051	7 500
Remboursement d'emprunts	-9 337	-10 157
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	137	-3 188
VARIATION DE TRESORERIE	13 093	-35 008
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-133 397	-98 424
Reclassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	-120 304	-133 397

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES « GROUPE EMC2 » Au 30 Juin 2025
--

La présente consolidation a été établie à partir de bilans arrêtés par les Conseils d'Administration ou, le cas échéant, par la gérance ainsi que des éléments fournis par les responsables de la Coopérative « mère » et n'a pas donné lieu à des investigations particulières au sein des comptabilités concernées.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France, selon le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° ANC 2020-01, homologué par l'arrêté du 29 décembre 2020 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET METHODES UTILISEES

SOCIETE	Méthode	% Intérêt	%Contrôle
AZOLOR SIREN 333938975	Mise en équivalence	53.13	53.13
C4M SIREN 485124986	Intégration globale	95.519	95.5284
EMC2 Investissements SIREN 395399140	Intégration globale	99.99	99.99
CEREST SIREN 917630246	Intégration globale	79.00	79.00
NATURE ET PLEIN AIR SIREN 390336410	Intégration globale	99.99	100.00
SOPLAN SIREN 339612525	Intégration globale	99.99	100.00
MOSAIC SIREN 303458079	Intégration globale	99.99	100.00
SABEST SIREN 750136962	Intégration globale	70.00	70.00
SEVE 2000 SIREN 809262371	Intégration globale	99.99	100.00
EMC2 Transports SIREN 509422903	Intégration globale	100.00	100.00
GRAILLOT SIREN 847120102	Intégration globale	100.00	100.00

Holding MARVILLOIS & Co SIREN 879959377	Intégration globale	99.99	100.00
LE MARVILLOIS SIREN 392453528	Intégration globale	99.99	100.00
SCI LA MONTMEDIENNE SIREN 830138772	Intégration globale	99.99	100.00
AGRINOVE SIREN 833956212	Intégration globale	99.99	100.00
SCI CORMAT SIREN 820724375	Intégration globale	100.00	100.00
ETS MARTIN SIREN 326979556	Intégration globale	66.00	66.00
XA LOGISTIQUE SIREN 983768631	Intégration globale	100.00	100.00

A. SOCIETE MERE

- Coopérative Agricole EMC2

B. SOCIETES FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT

- SAS EMC2 INVESTISSEMENTS
- SICA CER'EST CEREALES DE L'EST
- SAS C4M
- SAS EMC2 TRANSPORTS
- SAS NATURE ET PLEIN AIR
- SAS SABEST
- SAS SOPLAN
- SAS MOSAIC
- SAS SEVE 2000
- SAS GRAILLOT
- SAS HOLDING MARVILLOIS & Co
- SAS LE MARVILLOIS
- SCI LA MONTMEDIENNE
- SCI CORMAT
- SAS ETS MARTIN
- SAS AGRINOVE
- SAS XA LOGISTIQUE

C. SOCIETES INTEGREES PROPORTIONNELLEMENT

- Néant

D. SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

- SAS AZOLOR

E. MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice 2024/2025, il est à noter les mouvements de périmètres suivants :

- Le 09/05/2025, la société EMC2 Investissements a fait l'acquisition de 20% des titres de la société **Agrinove**.

- Le 25/06/2025, la société EMC2 Investissements a fait l'acquisition de 7.12% des titres de la société **Agrinove**.

Ainsi, EMC2 Investissements détient 100% des titres de la société **Agrinove**. En effet, EMC2 I avait déjà fait l'acquisition de 72,88% au cours de l'exercice 2024/2025

- Le 31/10/2024, la société Mosaïc a cédé 10% de ses actions détenues sur la société **SICA CER'EST**, à la SCEA Lescurette.

F. SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE

Les titres non consolidés représentent 59 M€ dans le bilan consolidé. Le détail des participations supérieures à 20% est fourni en annexe.

1) Sociétés de statut coopératif

Quel que soit le pourcentage de participation détenu, les sociétés de statuts coopératifs, dont les titres représentent 3,9 M€ sont exclues du périmètre de consolidation.

C'est le cas notamment de :

- UCA FROUARD (1,6 M€ / 14%)
- Union INVIVO (1,5 M€ / 2%)
- Union TERIALIS (18 K€ / 54,54%)

2) Autres sociétés

Les titres de participation des sociétés civiles et commerciales non consolidées représentent 55,6 M€, dont 48,4 M€ pour VIVESCIA INDUSTRIES contrôlée à 9,06 % et 1,7 M€ pour SEVEAL SA détenue à 11,69 %.

Les sociétés civiles et commerciales exclues du périmètre de consolidation sont :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe participe à moins de 20%,
- Les sociétés civiles immobilières qui détiennent les magasins de NATURE ET PLEIN AIR et les bâtiments de SABEST et qui n'ont pas été retenues dans le périmètre en raison de leur importance peu significative pour le groupe.
- La société METHASERVISSE détenu à hauteur de 51% par la SICA EMC2 ayant été constitué au cours de l'exercice, dont les agrégats sont encore non significatifs.

La société MOSAIC détient 100 % des titres de la société STREIT GMBH. Cette société est en cours de dissolution.

2. DATE DE CLOTURE DES COMPTES

A l'exception de la SAS AZOLOR et la SCI La Montmédienne, toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, arrêtent leurs comptes au 30 juin.

En ce qui concerne la SAS AZOLOR et la SCI La Montmédienne, le bilan au 31 décembre 2024 a été intégré.

3. FAITS MARQUANTS

L'exercice 2024/2025 a fait principalement l'objet d'un rachat complémentaire des parts Agrinove pour en détenir désormais l'intégralité.

De plus, à la suite de la cession des titres Financière SOCOPA, la SICA Est Appro détenue à hauteur de 35.05% par la Coopérative EMC2 a été liquidée en date du 31 janvier 2025, dégageant une quote-part de liquidation revenant à EMC2 de 873 K€ soit une moins-value nette sur les titres détenus de 570 K€.

4. ECARTS DE CONSOLIDATION

Dans le cadre des nouvelles règles comptables sur les actifs incorporels, introduites par le règlement ANC N°2015-07 et applicables au 1^{er} janvier 2016, la société a analysé la durée d'utilisation des écarts d'acquisition.

Conformément à la possibilité offerte dans le cadre de la première application de la nouvelle réglementation, la société a opté pour le maintien du plan d'amortissement antérieurement déterminé, pour l'ensemble des écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé jusqu'à la clôture du 30/06/2016.

Ce changement de méthode comptable a eu pour effet de poursuivre l'amortissement des écarts d'acquisition et de constater à ce titre une dotation aux amortissements d'un montant de 8 K€ dans les comptes consolidés au 30/06/2025. En revanche, la société n'amortit plus les nouveaux écarts d'acquisition intervenus à partir du 1^{er} juillet 2016.

Suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015, visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a précisé les dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux.

Suite à ces nouvelles règles applicables dès le 1^{er} janvier 2016 le groupe a effectué une analyse de la composition des montants qui figuraient au poste fonds commercial.

L'ensemble des fonds commerciaux présents dans les comptes sociaux n'ayant pu faire l'objet d'un reclassement en éléments corporels ou incorporels a ainsi été reclassé en écarts d'acquisition au 30 juin 2017.

A. Survaleurs

Les survaleurs inscrites à l'actif du bilan se décomposent en :

***Ecart d'acquisition positifs pour un montant brut de 11.612 K€**

La dotation aux amortissements des différents écarts ressort pour l'exercice à 8 K€ pour faire apparaître une valeur nette de 8.775K€.

- Ecart acquisition SOPLAN : 370 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition C3M : 42 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition PARMENTELOT : 432 K€ non amortis.
- Ecart acquisition DUPONT SA : 159 K€ sur 20 ans soit 8 K€ amortis au titre de 2024-2025.
- Ecart acquisition NPA : 1.040 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition LOEB : 2.012 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition SIMON : 62 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition STREIT : 53 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition AZOLOR : 8 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition GRAILLOT : 226 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition LE MARVILLOIS : 2.665 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition ETS MARTIN : 59 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition ARGONNAIS : 150 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition AGRINOVE : 2.924 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016). Le prix définitif de la quote-part de l'acquisition initial de la société Agrinove a été établi et laisse apparaître un ajustement négatif de 584K€ soit une valeur de 2.339K€. Au cours de l'exercice 2024/2025, une acquisition complémentaire des titres ressort un écart d'acquisition à 2.815K€, ce qui l'élève à un montant total de 4.272 K€
- Ecart acquisition SCI CORMAT : 62 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).

***Fonds commerciaux non affectés pour un montant brut de 3.034 K€**

Les fonds commerciaux acquis avant le 1er juillet 2016 sont totalement amortis au 30/06/2025

Conformément à l'application du règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 de l'ANC, les écarts d'acquisition non amortis (durée illimitée) font l'objet d'un test de dépréciation annuel afin de confronter leur valeur nette comptable et la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur cet exercice.

B. Ecart négatif

Au 30 juin 2025, les écarts d'acquisition négatifs ont été totalement repris.

5. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé est égal aux ventes réalisées par les sociétés intégrées déduction faite des opérations réciproques.

6. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

7. TITRES DE PARTICIPATION

Le poste « titres de participation » correspond aux coûts d'achat historique des sociétés non consolidées.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, les titres sont dépréciés.

Les titres de VIVESCIA INDUSTRIES ont été maintenus à l'actif du bilan consolidé pour leur valeur à la date de déconsolidation au 1^{er} juillet 2018 (49,7 M€) corrigé sur l'exercice 2019/2020 des dividendes de 1,3 M€, soit une valeur rectifiée de 48,4 M€.

La cotation des titres VIVESCIA INDUSTRIES n'a pas été établie en octobre 2025. Par conséquent la valeur nette n'a pas été révisée et s'établit à 46,4 M€, au 30/06/2025, dans les comptes consolidés.

8. STOCKS

Les éventuels profits n'ont pas été retraités. Ceux-ci ont été considérés par la coopérative comme non significatifs.

Les stocks « céréales », objet d'un contrat et en attente d'exécution, sont valorisés au prix de vente « contrat » sous déduction des frais de distribution afin d'éviter le déport de marge sur l'exercice suivant.

Cette méthode de valorisation, dérogoire aux principes comptables, permet de s'assurer que l'ensemble du résultat de la campagne est constaté sur l'exercice comptable afférent et que ce résultat est distribué aux adhérents y ayant contribué.

Les stocks « machinisme » sont valorisés différemment selon qu'il s'agit de :

- matériel neuf : au prix d'achat net.
- matériel d'occasion : au prix d'achat majoré des frais de remise en état. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de valeur économique inférieure à ce coût.

9. CREANCES ET DEPRECIATIONS CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

10. IMPOTS DIFFERE

Les impositions différées n'ont pas été retraitées dans les comptes consolidés car elles ne sont pas significatives.

11. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET MEDAILLE DU TRAVAIL

Les indemnités de départ à la retraite des salariés qui tiennent compte d'une part, de la probabilité de survie et d'autre part, de celle d'être présent dans l'entreprise à 64 ans, sont estimées individuellement sur la base du salaire moyen, charges sociales comprises, à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2025, cet engagement a pris en considération une revalorisation des salaires de référence de 1% ainsi qu'une actualisation financière de 3,70%.

En ce qui concerne les salariés des sociétés SOPLAN, SEVE, GRAILLOT et Le MARVILLOIS, les engagements ont été retraités uniquement dans la consolidation. De

plus, les sociétés GRAILLOT et Ets MARTIN détiennent chacun un fond de placement externalisé dont la valorisation au 30/06/2025 est retenu dans les comptes consolidés.

Les primes à verser au titre des médailles du travail ont fait l'objet d'une provision pour charges correspondant à la valeur actuelle, pondérée par le turn-over et l'espérance de vie du personnel, des droits acquis des salariés à la clôture de l'exercice.

ANNEXE : DETAIL DES TITRES NON CONSOLIDES

Libellé	% détention	Valeur titres
SCI Arcis	51,0%	102 000 €
SCI Landres	100,0%	343 010 €
SCI Saint Geosmes	100,0%	362 829 €
SCI Conflans	100,0%	783 588 €
SCI Saint Dizier	100,0%	486 206 €
SCEA LESCURETTE	99,0%	1 509 €
Union coop FERTILOR	99,5%	351 967 €
Union coop SOGRALOR	23,5%	75 440 €
Union coop Illange	50,0%	305 000 €
SICA Habitat rural de l'EST	20,0%	10 000 €
TERIALIS	54,5%	18 000 €



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim



FNR Antenne Lorraine
Zac Belle Fontaine
217 Rue du Ruisseau
57155 Marly

Société Coopérative Agricole EMC2

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

Société Coopérative Agricole EMC2

ZI Nid de Cygne Le Nid du Cygne 55100 BRAS-SUR-MEUSE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

FEDERATION NATIONALE de REVISION
FNR - REVICOOP
Siège social : 149 Rue de Bercy – 75012 PARIS



KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim



FNR Antenne Lorraine
Zac Belle Fontaine
217 Rue du Ruisseau
57155 Marly

Société Coopérative Agricole EMC2

ZI Nid de Cygne Le Nid du Cygne 55100 BRAS-SUR-MEUSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

À l'assemblée générale de la société coopérative agricole EMC2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative agricole EMC2 relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative agricole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.



Schiltigheim, le 19 décembre 2025
KPMG SA

Marly, le 19 décembre 2025
FNR Antenne Lorraine

Stéphane DEVIN
Associé

Muriel ROCES
Commissaire aux comptes



Groupe EMC2



Comptes consolidés

au 30 juin 2025

Groupe EMC2
Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Immobilisations incorporelles	1	9 230	7 916
<i>dont ecart d'acquisition</i>	<i>2</i>	<i>8 775</i>	<i>7 435</i>
Immobilisations corporelles	3	63 468	65 500
Immobilisations financières	4	70 951	75 259
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		143 649	148 674
Stocks et en-cours	5	115 781	129 719
Clients et comptes rattachés	6	113 851	110 198
Autres créances et comptes de régularisation	6	33 898	48 055
<i>dont charges constatées d'avance</i>		<i>4 290</i>	<i>1 082</i>
Valeurs mobilières de placement	7	1	57
Disponibilités	7	4 746	12 985
Actif circulant		268 277	301 014
TOTAL DE L'ACTIF		411 926	449 688

Groupe EMC2
Bilan consolidé

PASSIF (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Capital		23 030	22 334
Primes liées au capital			
Ecart de réévaluation			55
Réserves		119 597	115 007
Résultat net (part groupe)		-4 582	4 441
Autres fonds propres		277	311
Capitaux Propres (Part du Groupe)	8	138 322	142 147
Intérêts minoritaires		909	218
Autres fonds propres			
Capitaux propres de l'ensemble		139 232	142 365
Provisions	9	6 539	6 545
Emprunts et dettes financières	10	42 695	41 977
Concours bancaires - instru. financiers passifs	10	125 051	146 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	64 398	69 997
Autres dettes et comptes de régularisation	11	34 011	42 364
<i>dont produits constatés d'avance</i>		<i>2 147</i>	<i>1 151</i>
Dettes		272 695	307 323
TOTAL DU PASSIF		411 926	449 688

Groupe EMC2
Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	Notes	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Produits d'exploitation		663 023	704 938
Chiffre d'affaires	12	649 519	692 207
Autres produits d'exploitation		13 504	12 731
Charges d'exploitation	13	663 929	701 606
Achats et variation de stock		561 981	591 694
Impôts, taxes et versements assimilés		2 602	2 465
Charges de personnel		48 733	46 005
Dotations aux amortissements		19 814	13 764
Autres charges d'exploitation		30 798	47 678
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORT. ET DEP. EA		-906	3 332
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		8	109
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOTATIONS AUX AMORT. ET DEP. EA		-914	3 224
Produits financiers		6 883	9 609
Charges financières		10 039	8 487
RESULTAT FINANCIER	14	-3 156	1 122
Opérations en commun		133	145
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-3 937	4 491
Produits exceptionnels		399	731
Charges exceptionnelles		923	378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15	-524	353
Impôts sur les bénéfices		216	146
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		-4 678	4 698
Quote-part dans les résultats des sociétés ME		173	-308
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-4 504	4 389
Intérêts minoritaires		77	-51
RESULTAT NET (PART GROUPE)		-4 582	4 441

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 1-Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Frais d'établissement	25	25		
Frais de recherche				
Concessions, brevets, licences	7 048	6 593	455	480
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	649	649		
Autres immobilisations incorporelles Crédit bail				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes s/ immo incorp.				
Ecart d'acquisition	14 645	5 870	8 775	7 435
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 367	13 137	9 230	7 916

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	20 742	12 827	7 916
Augmentations	2 209	310	1 899
Diminutions	584		584
Variations de périmètre			
Ecart de change			
30/06/2025	22 367	13 137	9 230

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 2-Ecarts d'acquisition (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Ecarts d'acquisition positifs				
A Nouveau	13 298	5 862	7 435	4 348
Nouvelle acquisition / Amortissement	1 932	8	1 924	3 087
Cession	584		584	
Ecart de conversion				
TOTAL	14 645	5 870	8 775	7 435

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 3-Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Terrains	12 429	4 732	7 697	6 939
Constructions	200 457	159 390	41 067	41 878
Installations tech, mat et outillages ind.	30 397	23 616	6 782	7 328
Autres immobilisations corporelles	27 256	20 997	6 259	6 139
Immobilisations corporelles en cours	1 613		1 613	3 190
Immeubles de placement				
Avances et acomptes s/ immo corp.	50		50	25
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 203	208 735	63 468	65 500

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	266 442	200 943	65 500
Augmentations	10 252	9 434	818
Diminutions	4 492	1 642	2 850
Variations de périmètre			
Ecart de change			
30/06/2025	272 203	208 735	63 468

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 4-Immobilisations financières (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Amortissements au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Titres de participations	59 287	2 837	56 450	57 678
Créances ratt. à des participations conso.	658	-222	880	823
Créances ratt. à des participations non conso.	3		3	3
Autres titres immobilisés	563		563	511
Prêts	16 153	4 189	11 965	11 706
Actifs financiers				
Actions propres				
Autres immobilisations financières	1 090		1 090	4 538
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 755	6 804	70 951	75 259

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
30/06/2024	81 922	6 663	75 259
Augmentations	13 825	913	27 518
Diminutions	17 992	772	31 826
Variations de périmètre et écarts de change			0
30/06/2025	77 755	6 804	70 951

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 5-Stocks (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025		Dépréciation	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Matières premières	2 529			2 529	5 300
En cours biens	1 220			1 220	1 276
Produits finis	1 037			1 037	1 534
Marchandises	121 734		10 740	110 994	121 608
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	126 521		10 740	115 781	129 719

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 6-Créances (en milliers d'euros)

	Valeurs Brutes au 30 juin 2025	Dépréciation	Valeurs Nettes au 30 juin 2025	Valeurs Nettes au 30 juin 2024
Clients	127 428	13 577	113 851	110 198
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	127 428	13 577	113 851	110 198
Créances sociales	62		62	54
Créances fiscales	5 258		5 258	10 139
Comptes courants débiteurs	6 142	1 349	4 793	10 591
Créances sur cession d'immos	13		13	
Prim. Remboursement oblig.				
Débiteurs divers	14 907		14 907	13 573
Instruments financiers dérivés				
Avances et acomptes versé	4 022		4 022	12 082
Capital souscrit appelé non versé	553		553	534
Charges constatées d'avance	4 290		4 290	1 082
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	35 247	1 349	33 898	48 055

	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients	113 851	
Créances sociales	62	
Créances fiscales	5 258	
Comptes courants débiteurs	4 793	
Créances sur cession d'immos	13	
Débiteurs divers	14 907	
Instruments financiers dérivés		
Avances et acomptes versés	4 022	
Capital souscrit appelé non versé	553	
Charges constatées d'avance	4 290	
TOTAL CREANCES	147 749	

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 7-Trésorerie nette (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Valeurs mobilières de placement	1	57
Prov.dép.Valeurs mobilières de placement		
VMP / Actions propres		
Total valeurs mobilières de placement	1	57
Disponibilités	4 671	12 380
Instruments financiers Actif	76	606
Total dispo. et instru. de trésorerie	4 746	12 985
Concours bancaires courants	124 494	144 750
Instruments financiers Passif	558	1 689
Sous-total passif	125 051	146 439
TOTAL TRESORERIE NETTE	-120 304	-133 397

Note 8-Capitaux propres part groupe (en milliers d'euros)

	Capitaux propres consolidés 30 juin 2024	Variation de capital	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat 30 juin 2025	Subventions	Variation de périmètre et % d'intérêts	Autres variations	Capitaux propres consolidés 30 juin 2025
AGRINOVE	-453				-3 449	-4	937		-2 969
AZOLOR	-849				173		0		-675
C4M	57		-326		-2 362		0		-2 632
CEREST	94				49		-11		132
SCI CORMAT	26				24		0		51
EMC2	153 289	697	-881	181	3 230		0	15	156 531
EMC2 INVEST	5 366			666	-1 351		1		4 682
GRAILLOT	-26		-55		-428				-509
HOLD MARVILLOIS & CO	329				-17		0		311
MOSAIC	-1 780		-111		271		0		-1 620
NATURE ET PLEIN AIR	-5 233				-297		0		-5 531
LE MARVILLOIS	-1 463				-279	-22	35		-1 729
LA MONTMEDIENNE SCI	115				-20	-8	0		87
MARTIN	-114		-229		227	0	0		-117
SABEST	227		-126		136		0		237
SEVE 2000	-1 385				-389		0		-1 774
SOPLAN	-6 749				-122		-1		-6 872
EMC2 TRANSPORT	695				38		0		733
XA LOGISTIQUE	0				-16		0		-16
Total	142 147	697	-1 728	847	-4 582	-34	961	15	138 322

Note 9-Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)

	A Nouveau au 30 juin 2024	Mouv. de Périmètre	Augmen- tation	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Autres Variations	Ecart de conversion	Solde au 30 juin 2025
Provisions pour litiges	53		2		27			27
Prov. pour garanties données	659		45		294			410
Prov. pour perte sur marché à terme								
Prov. pour amendes et pénalités								
Prov. pour perte de change								
Prov. autres risques	560		201		228			533
Prov. sur titres MEQ	776			173				602
Total Prov. pour risques	2 047	0	248	173	549			1 573
Prov. pour pensions	4 240	7	713	3	187			4 770
Prov. pour médaille du travail	7	-7						0
Prov. pour impôts								
Prov. pour renouvellement d'immo.								
Prov. pour grosses réparations								
Prov. pour retraites anticipées								
Prov. pour restructuration								
Prov. charges / congés payés								
Prov. pour autres charges	251		8	46	17			196
Total Prov. pour charges	4 498	0	722	50	204	0	0	4 966
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 545	0	970	223	753	0	0	6 539

Note 10-Emprunts et dettes (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	42 694	41 977
Emprunts auprès des établissements de crédit CT		
Dettes participations des salariés		
Dettes financières diverses	1	
Dettes financières Crédit-bail		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	42 695	41 977
Concours bancaires courants	124 494	144 750
Instruments financiers Passif	558	1 689
TOTAL CONCOURS BANCAIRES - INSTRU. FINANCIERS PASSIF	167 747	188 416

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès des établissements de crédit	9 183	22 416	11 017
Emprunts auprès des établissements de crédit CT			
Dettes participations des salariés			
Dettes financières diverses	1		
Dettes financières Crédit-bail			
Total ICNE	78		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	9 263	22 416	11 017
Concours bancaires courants	124 494		
Instruments financiers Passif	558		
TOTAL CONCOURS BANCAIRES - INSTRU. FINANCIERS PASSIF	167 747		

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 11-Autres dettes (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Fournisseurs et comptes rattachés	64 398	69 997
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64 398	69 997
Fournisseurs d'immobilisations	600	2 050
Dettes sociales	12 430	13 159
Dettes fiscales	4 793	5 748
Avances et acomptes reçus	56	14
Comptes courants créditeurs	2 179	9 759
Instruments dérivés passifs		
Dettes diverses	11 806	10 485
Produit constatés d'avance	2 147	1 151
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS	34 011	42 364

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	64 398		
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64 398		
Fournisseurs d'immobilisations	600		
Dettes sociales	12 430		
Dettes fiscales	4 793		
Avances et acomptes reçus	56		
Comptes courants créditeurs	2 179		
Instruments dérivés passifs			
Dettes diverses	11 806		
Produit constatés d'avance	2 147		
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS	34 011		

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 12-Chiffre d'affaires consolidé (en milliers d'euros)

	Valeur au 30 juin 2025	Valeur au 30 juin 2024
Ventes de Produits		
- Locales	63 280	53 061
- A l'export	37	31
Sous Total	63 317	53 092
Ventes de Services		
- Locales	23 862	20 930
- A l'export	227	417
Sous Total	24 089	21 346
Ventes de Marchandises		
- Locales	450 647	484 383
- A l'export	111 467	133 387
Sous Total	562 114	617 769
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	649 519	692 207

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 13-Charges d'exploitation (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Achats matières premières & autres appro.	3 303	29 147
Variation stocks matières premières & aut. appro.	24	-36
Achats de marchandises	520 914	574 100
Variation stocks de marchandises	11 862	-11 516
Achats et variation de stock	536 103	591 694
Impôts, taxes et versements assimilés	2 602	2 465
Impôts, taxes et versements assimilés	2 602	2 465
Rémunération du personnel	34 875	33 153
Charges sociales	13 858	12 818
Participation des salariés	0	34
Charges de personnel	48 733	46 005
Dotations amort. et prov. d'exploit.	19 814	13 764
Dotations aux amortissements	19 814	13 764
Autres charges d'exploitation	4 411	3 635
Achats de sous-traitance	19 902	18 133
Achats non stockés, Matériel et Fournitures	5 976	2 676
Autres services extérieurs	16 370	13 801
Autres charges externes	10 018	9 433
Autres charges d'exploitation	56 677	47 678
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	663 929	701 606

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 14-Résultat financier (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Total des dividendes	1 820	1 089
Autres produits de participation	40	-2 513
Produits des autres immobilisations financières	144	117
Revenus des autres créances et VMP	3 929	5 804
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	906	
Autres produits financiers	4	201
Reprises sur prov. et amort. financiers	19	4 889
Escomptes obtenus	21	22
Transfert de charges financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 883	9 609
Dotation aux prov. & amort. financiers	925	66
Intérêts et charges financiers	7 484	8 317
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	1 443	
Escomptes accordés	104	90
Autres charges financières	83	14
TOTAL CHARGES FINANCIERES	10 039	8 487
RESULTAT FINANCIER	-3 156	1 122

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Note 15-Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

	Valeurs au 30 juin 2025	Valeurs au 30 juin 2024
Produits exceptionnels sur op. de gestion	114	163
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs	19	
Produits de cession d'éléments d'actifs	147	159
Subventions virées au résultat	74	75
Autres produits exceptionnels	33	0
Reprises de provisions exceptionnelles	12	335
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	399	731
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	736	276
Charges sur exercices antérieurs	17	10
VNC des éléments d'actifs cédés	98	29
Autres charges exceptionnelles	3	0
Dotations de provisions exceptionnelles	68	63
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	923	378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-524	353

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Effectifs

SOCIETES	EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES	TOTAL
AGRINOVE	23	42	6	71
C4M	37	17	18	71
CEREST	1	1	5	7
EMC2	192	110	119	421
EMC2 TRANSPORTS	29	2	2	33
GRAILLOT	17	14	3	34
LE MARVILLOIS	34	6	1	41
MARTIN	11		2	13
MOSAIC	25	10	7	42
NATURE ET PLEIN AIR	119		5	124
SABEST	1		2	3
SEVE 2000	3	2		5
SOPLAN	9	18	3	31
XA LOGISTIQUE	2			2
				898

Engagements financiers

Engagements reçus	(En milliers d'euros)	
Engagements de garantie		32 102
Lignes bancaires + FRANCE AGRIMER	14 000	
Engagements des associés coopérateurs	18 102	
Engagements réciproques		500
Cautions	500	

Engagements donnés	(En milliers d'euros)	
Engagements de garantie		49 371
Cautions données	45 703	
Risques statutaires légaux	3 668	
Financement obtenu sur garantie donnée à FRANCEAGRIMER		14 000
Etat de financement France AGRIMER	14 000	
Engagements financiers		30 000
SWAP, CAP	30 000	

Groupe EMC2 - 30/06/2025

Tableaux flux trésorerie

	30/06/2025	30/06/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	-4 582	4 441
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	77	-51
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	-173	308
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dérive de résultat + Résultat de dilution		
Dotations aux Amortissements et provisions	11 637	9 401
Reprises des Amortissements et provisions	-810	-7 160
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	-49	-129
Impôts différés		
Subventions virées au résultat	-74	-75
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 026	6 735
Variation des frais financiers	4	3
Variation nette exploitation	17 985	-7 937
Var° de stock	13 938	-13 317
Transferts de charges à répartir		
Var° des Créances d'exploit°	10 652	16 954
Var° des Dettes d'exploit°	-6 605	-11 574
Variation nette hors exploitation	-4 614	-16 339
Var° des créances hors exploitation	3 836	5 483
Var° des dettes hors exploitation	-6 238	-23 498
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	-2 213	1 676
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	13 375	-24 272
Flux net de trésorerie généré par l'activité	19 401	-17 537
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-277	-364
Décaisst / acquisition immos corporelles	-9 560	-9 983
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	134	154
Subventions d'investissement encaissés		49
Décaisst / acquisition immos financières	-28 431	-1 671
Encaisst / cession immos financières	31 311	76
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	378	-2 544
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 445	-14 283
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	491	539
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-881	-844
Dividendes versés aux minoritaires	-187	-227
Variation des autres fonds propres		
Encaissements provenant d'emprunts	10 051	7 500
Remboursement d'emprunts	-9 337	-10 157
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	137	-3 188
VARIATION DE TRESORERIE	13 093	-35 008
Incidences des variations de taux de change		
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-133 397	-98 424
Reclassement de trésorerie		
TRESORERIE A LA CLOTURE	-120 304	-133 397

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES « GROUPE EMC2 » Au 30 Juin 2025
--

La présente consolidation a été établie à partir de bilans arrêtés par les Conseils d'Administration ou, le cas échéant, par la gérance ainsi que des éléments fournis par les responsables de la Coopérative « mère » et n'a pas donné lieu à des investigations particulières au sein des comptabilités concernées.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France, selon le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° ANC 2020-01, homologué par l'arrêté du 29 décembre 2020 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET METHODES UTILISEES

SOCIETE	Méthode	% Intérêt	%Contrôle
AZOLOR SIREN 333938975	Mise en équivalence	53.13	53.13
C4M SIREN 485124986	Intégration globale	95.519	95.5284
EMC2 Investissements SIREN 395399140	Intégration globale	99.99	99.99
CEREST SIREN 917630246	Intégration globale	79.00	79.00
NATURE ET PLEIN AIR SIREN 390336410	Intégration globale	99.99	100.00
SOPLAN SIREN 339612525	Intégration globale	99.99	100.00
MOSAIC SIREN 303458079	Intégration globale	99.99	100.00
SABEST SIREN 750136962	Intégration globale	70.00	70.00
SEVE 2000 SIREN 809262371	Intégration globale	99.99	100.00
EMC2 Transports SIREN 509422903	Intégration globale	100.00	100.00
GRAILLOT SIREN 847120102	Intégration globale	100.00	100.00

Holding MARVILLOIS & Co SIREN 879959377	Intégration globale	99.99	100.00
LE MARVILLOIS SIREN 392453528	Intégration globale	99.99	100.00
SCI LA MONTMEDIENNE SIREN 830138772	Intégration globale	99.99	100.00
AGRINOVE SIREN 833956212	Intégration globale	99.99	100.00
SCI CORMAT SIREN 820724375	Intégration globale	100.00	100.00
ETS MARTIN SIREN 326979556	Intégration globale	66.00	66.00
XA LOGISTIQUE SIREN 983768631	Intégration globale	100.00	100.00

A. SOCIETE MERE

- Coopérative Agricole EMC2

B. SOCIETES FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT

- SAS EMC2 INVESTISSEMENTS
- SICA CER'EST CEREALES DE L'EST
- SAS C4M
- SAS EMC2 TRANSPORTS
- SAS NATURE ET PLEIN AIR
- SAS SABEST
- SAS SOPLAN
- SAS MOSAIC
- SAS SEVE 2000
- SAS GRAILLOT
- SAS HOLDING MARVILLOIS & Co
- SAS LE MARVILLOIS
- SCI LA MONTMEDIENNE
- SCI CORMAT
- SAS ETS MARTIN
- SAS AGRINOVE
- SAS XA LOGISTIQUE

C. SOCIETES INTEGREES PROPORTIONNELLEMENT

- Néant

D. SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

- SAS AZOLOR

E. MOUVEMENTS DE PERIMETRE

Au cours de l'exercice 2024/2025, il est à noter les mouvements de périmètres suivants :

- Le 09/05/2025, la société EMC2 Investissements a fait l'acquisition de 20% des titres de la société **Agrinove**.

- Le 25/06/2025, la société EMC2 Investissements a fait l'acquisition de 7.12% des titres de la société **Agrinove**.

Ainsi, EMC2 Investissements détient 100% des titres de la société **Agrinove**. En effet, EMC2 I avait déjà fait l'acquisition de 72,88% au cours de l'exercice 2024/2025

- Le 31/10/2024, la société Mosaïc a cédé 10% de ses actions détenues sur la société **SICA CER'EST**, à la SCEA Lescurette.

F. SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE

Les titres non consolidés représentent 59 M€ dans le bilan consolidé. Le détail des participations supérieures à 20% est fourni en annexe.

1) Sociétés de statut coopératif

Quel que soit le pourcentage de participation détenu, les sociétés de statuts coopératifs, dont les titres représentent 3,9 M€ sont exclues du périmètre de consolidation.

C'est le cas notamment de :

- UCA FROUARD (1,6 M€ / 14%)
- Union INVIVO (1,5 M€ / 2%)
- Union TERIALIS (18 K€ / 54,54%)

2) Autres sociétés

Les titres de participation des sociétés civiles et commerciales non consolidées représentent 55,6 M€, dont 48,4 M€ pour VIVESCIA INDUSTRIES contrôlée à 9,06 % et 1,7 M€ pour SEVEAL SA détenue à 11,69 %.

Les sociétés civiles et commerciales exclues du périmètre de consolidation sont :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe participe à moins de 20%,
- Les sociétés civiles immobilières qui détiennent les magasins de NATURE ET PLEIN AIR et les bâtiments de SABEST et qui n'ont pas été retenues dans le périmètre en raison de leur importance peu significative pour le groupe.
- La société METHASERVISSE détenu à hauteur de 51% par la SICA EMC2 ayant été constitué au cours de l'exercice, dont les agrégats sont encore non significatifs.

La société MOSAIC détient 100 % des titres de la société STREIT GMBH. Cette société est en cours de dissolution.

2. DATE DE CLOTURE DES COMPTES

A l'exception de la SAS AZOLOR et la SCI La Montmédienne, toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, arrêtent leurs comptes au 30 juin.

En ce qui concerne la SAS AZOLOR et la SCI La Montmédienne, le bilan au 31 décembre 2024 a été intégré.

3. FAITS MARQUANTS

L'exercice 2024/2025 a fait principalement l'objet d'un rachat complémentaire des parts Agrinove pour en détenir désormais l'intégralité.

De plus, à la suite de la cession des titres Financière SOCOPA, la SICA Est Appro détenue à hauteur de 35.05% par la Coopérative EMC2 a été liquidée en date du 31 janvier 2025, dégageant une quote-part de liquidation revenant à EMC2 de 873 K€ soit une moins-value nette sur les titres détenus de 570 K€.

4. ECARTS DE CONSOLIDATION

Dans le cadre des nouvelles règles comptables sur les actifs incorporels, introduites par le règlement ANC N°2015-07 et applicables au 1^{er} janvier 2016, la société a analysé la durée d'utilisation des écarts d'acquisition.

Conformément à la possibilité offerte dans le cadre de la première application de la nouvelle réglementation, la société a opté pour le maintien du plan d'amortissement antérieurement déterminé, pour l'ensemble des écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé jusqu'à la clôture du 30/06/2016.

Ce changement de méthode comptable a eu pour effet de poursuivre l'amortissement des écarts d'acquisition et de constater à ce titre une dotation aux amortissements d'un montant de 8 K€ dans les comptes consolidés au 30/06/2025. En revanche, la société n'amortit plus les nouveaux écarts d'acquisition intervenus à partir du 1^{er} juillet 2016.

Suite à la modification du Code de commerce en juillet 2015, visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a précisé les dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux.

Suite à ces nouvelles règles applicables dès le 1^{er} janvier 2016 le groupe a effectué une analyse de la composition des montants qui figuraient au poste fonds commercial.

L'ensemble des fonds commerciaux présents dans les comptes sociaux n'ayant pu faire l'objet d'un reclassement en éléments corporels ou incorporels a ainsi été reclassé en écarts d'acquisition au 30 juin 2017.

A. Survaleurs

Les survaleurs inscrites à l'actif du bilan se décomposent en :

***Ecart d'acquisition positifs pour un montant brut de 11.612 K€**

La dotation aux amortissements des différents écarts ressort pour l'exercice à 8 K€ pour faire apparaître une valeur nette de 8.775K€.

- Ecart acquisition SOPLAN : 370 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition C3M : 42 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition PARMENTELOT : 432 K€ non amortis.
- Ecart acquisition DUPONT SA : 159 K€ sur 20 ans soit 8 K€ amortis au titre de 2024-2025.
- Ecart acquisition NPA : 1.040 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition LOEB : 2.012 K€ totalement amorti.
- Ecart acquisition SIMON : 62 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition STREIT : 53 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition AZOLOR : 8 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition GRAILLOT : 226 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition LE MARVILLOIS : 2.665 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition ETS MARTIN : 59 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition ARGONNAIS : 150 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).
- Ecart acquisition AGRINOVE : 2.924 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016). Le prix définitif de la quote-part de l'acquisition initial de la société Agrinove a été établi et laisse apparaître un ajustement négatif de 584K€ soit une valeur de 2.339K€. Au cours de l'exercice 2024/2025, une acquisition complémentaire des titres ressort un écart d'acquisition à 2.815K€, ce qui l'élève à un montant total de 4.272 K€
- Ecart acquisition SCI CORMAT : 62 K€ non amortis (acquisition postérieure au 1er juillet 2016).

***Fonds commerciaux non affectés pour un montant brut de 3.034 K€**

Les fonds commerciaux acquis avant le 1er juillet 2016 sont totalement amortis au 30/06/2025

Conformément à l'application du règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 de l'ANC, les écarts d'acquisition non amortis (durée illimitée) font l'objet d'un test de dépréciation annuel afin de confronter leur valeur nette comptable et la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur cet exercice.

B. Ecart négatif

Au 30 juin 2025, les écarts d'acquisition négatifs ont été totalement repris.

5. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé est égal aux ventes réalisées par les sociétés intégrées déduction faite des opérations réciproques.

6. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

7. TITRES DE PARTICIPATION

Le poste « titres de participation » correspond aux coûts d'achat historique des sociétés non consolidées.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur comptable, les titres sont dépréciés.

Les titres de VIVESCIA INDUSTRIES ont été maintenus à l'actif du bilan consolidé pour leur valeur à la date de déconsolidation au 1^{er} juillet 2018 (49,7 M€) corrigé sur l'exercice 2019/2020 des dividendes de 1,3 M€, soit une valeur rectifiée de 48,4 M€.

La cotation des titres VIVESCIA INDUSTRIES n'a pas été établie en octobre 2025. Par conséquent la valeur nette n'a pas été révisée et s'établit à 46,4 M€, au 30/06/2025, dans les comptes consolidés.

8. STOCKS

Les éventuels profits n'ont pas été retraités. Ceux-ci ont été considérés par la coopérative comme non significatifs.

Les stocks « céréales », objet d'un contrat et en attente d'exécution, sont valorisés au prix de vente « contrat » sous déduction des frais de distribution afin d'éviter le déport de marge sur l'exercice suivant.

Cette méthode de valorisation, dérogoire aux principes comptables, permet de s'assurer que l'ensemble du résultat de la campagne est constaté sur l'exercice comptable afférent et que ce résultat est distribué aux adhérents y ayant contribué.

Les stocks « machinisme » sont valorisés différemment selon qu'il s'agit de :

- matériel neuf : au prix d'achat net.
- matériel d'occasion : au prix d'achat majoré des frais de remise en état. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de valeur économique inférieure à ce coût.

9. CREANCES ET DEPRECIATIONS CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

10. IMPOTS DIFFERE

Les impositions différées n'ont pas été retraitées dans les comptes consolidés car elles ne sont pas significatives.

11. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET MEDAILLE DU TRAVAIL

Les indemnités de départ à la retraite des salariés qui tiennent compte d'une part, de la probabilité de survie et d'autre part, de celle d'être présent dans l'entreprise à 64 ans, sont estimées individuellement sur la base du salaire moyen, charges sociales comprises, à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2025, cet engagement a pris en considération une revalorisation des salaires de référence de 1% ainsi qu'une actualisation financière de 3,70%.

En ce qui concerne les salariés des sociétés SOPLAN, SEVE, GRAILLOT et Le MARVILLOIS, les engagements ont été retraités uniquement dans la consolidation. De

plus, les sociétés GRAILLOT et Ets MARTIN détiennent chacun un fond de placement externalisé dont la valorisation au 30/06/2025 est retenu dans les comptes consolidés.

Les primes à verser au titre des médailles du travail ont fait l'objet d'une provision pour charges correspondant à la valeur actuelle, pondérée par le turn-over et l'espérance de vie du personnel, des droits acquis des salariés à la clôture de l'exercice.

ANNEXE : DETAIL DES TITRES NON CONSOLIDES

Libellé	% détention	Valeur titres
SCI Arcis	51,0%	102 000 €
SCI Landres	100,0%	343 010 €
SCI Saint Geosmes	100,0%	362 829 €
SCI Conflans	100,0%	783 588 €
SCI Saint Dizier	100,0%	486 206 €
SCEA LESCURETTE	99,0%	1 509 €
Union coop FERTILOR	99,5%	351 967 €
Union coop SOGRALOR	23,5%	75 440 €
Union coop Illange	50,0%	305 000 €
SICA Habitat rural de l'EST	20,0%	10 000 €
TERIALIS	54,5%	18 000 €